

Woleu-Ntem/Oyem/Justice

La nouvelle Cour d'appel désormais fonctionnelle

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

UN an après sa création, la Cour d'appel judiciaire d'Oyem vient de lancer officiellement ses activités, le lundi 19 octobre 2015. Les haut magistrats nommés au dernier Conseil supérieur de la magistrature y ont pris leurs fonctions. C'était à la faveur d'une audience solennelle, qui s'est tenue dans la salle d'apparat du tribunal de première instance d'Oyem.

Il convient de rappeler l'engagement pris devant le peuple gabonais par le chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la magistrature, réaffirmant sa ferme détermination à faire de la justice gabonaise, une justice crédible, indépendante, responsable et surtout proche du citoyen. Dans cette optique, il a instruit le 2e vice-Premier ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Garde des sceaux, de mettre en



Le premier président de la Cour d'appel d'Oyem, Mme Sylvie Léocadie Nzaou lors de son intervention.

œuvre l'ouverture de la Cour d'appel judiciaire d'Oyem et des autres provinces.

Mais pour des raisons d'ordre structurel, la Cour d'appel judiciaire du chef-lieu du Woleu-Ntem n'avait pas fonctionné durant l'année judiciaire 2014-2015.

Aujourd'hui, c'est désormais chose faite. La nouvelle Cour judiciaire qui ouvre ses portes a pour rôle de connaître les appels formés contre les jugements rendus par les tribunaux de première instance compétents en

matière correctionnelle, civile, commerciale et sociale de son ressort, tel que le prévoit la loi. Sa création permet de désengorger la Cour d'appel judiciaire de Libreville, qui en était compétente.

Cet événement était rehaussée par la présence du 2e vice-Premier ministre Séraphin Moudounga, de la ministre Paulette Mengue M'owono, ainsi que des hauts magistrats dont le premier président de la Cour de cassation, Honoré Moundounga et procureur général de cette juridiction, Mme Marie



Les magistrats lors de l'installation de la nouvelle Cour d'appel d'Oyem.

Mbanza-Bagny.

Cette audience solennelle a été marquée par l'installation officielle du premier président de la Cour d'appel d'Oyem, Mme Nzaou Sylvie Léocadie et du procureur général, Eddy N. Minang, notamment.

Dans son intervention, le premier président de la Cour de cassation, après avoir prodigué de sages conseils aux deux responsables promus, est revenu sur le rôle d'une Cour d'appel dont celle d'Oyem, qui a compétence sur les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo.

Pour sa part, le procureur général Eddy Minang a exprimé sa profonde gratitude aux membres du Conseil supérieur de la magistrature, en tête desquels le chef de l'Etat, pour la confiance accordée à sa modeste personne. Il a, en outre, remercié le président de la République et les plus hautes autorités d'avoir décidé de créer une Cour d'appel à Oyem : « Une justice de proximité pour la consolidation de l'Etat de droit prôné par les plus hautes autorités du pays. »

A son niveau de responsa-

bilité, il a déclaré qu'il sera intransigeant à l'égard de tout acte offensant les principes républicains qui tendent à affaiblir l'autorité de l'Etat.

S'adressant aux Officiers de police judiciaire, il leur a demandé d'être exemplaires sur le terrain et de redoubler d'effort, avant d'affirmer sa détermination à lutter sur les maux comme les trafics en tous genres: d'ivoire, humains, clandestins et autres stupéfiants, en faisant appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Pour sa part, Mme Sylvie Léocadie Nzaou, premier président de la Cour d'appel d'Oyem, a dit toute sa satisfaction de travailler avec le procureur général qui est aussi son collègue de promotion, tout en souhaitant une franche collaboration au sein de la nouvelle équipe placée sous sa responsabilité.

La cérémonie s'est achevée par la visite du nouveau bâtiment de la Cour d'appel judiciaire d'Oyem. Une bâtisse d'un étage comprenant une vingtaine de bureaux.

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Bikélé/Vie des partis/PDG

Les secrétaires fédéraux A, B et D prennent leurs fonctions



Les officiels pendant l'exécution de l'hymne du parti.



Arnold Obame Ndong installé au poste de secrétaire de la fédération B.



Une vue des militants pendant la cérémonie d'installation.

PSNB
Ntoum/Gabon

LA salle de réunions dite "QG" de Bikélé, au domicile de Paul Biyoghe Mba, membre du Comité permanent du Parti démocratique gabonais (PDG) a connu dernièrement une ambiance particulière, à l'occasion de la cérémonie d'installation des secrétaires fédéraux A, B et D du 2e siège du Komo-Mondah, comptant pour les 2e et 3e arrondissements de Ntoum.

L'événement était supervisé par le secrétaire provincial de l'Estuaire, Guy Mengoua. En présence des élus locaux, nationaux, des militantes et militants de la banlieue-est de Libreville.

Pour commencer, l'exécution de l'hymne du parti,

puis l'intervention du secrétaire du 3e arrondissement, Vincent Pyssame, avant le rituel des installations des secrétaires fédéraux : Marie Ngingone Mba, confirmée à la fédération A, Arnold Obame Ndong "Kozack", le plus jeune fédéral du Gabon, et Victor Ibangaga, promus respectivement à la fédération B et D.

Le "doyen" des fédéraux de ladite localité, Ernest Ndong Ekouaghe, a été confirmé à la fédération du 2e arrondissement de la commune de Ntoum.

Dans son intervention, Vincent Pyssame a rappelé que cette prise des fonctions des fédéraux est une étape très importante et cruciale pour la suite de leurs activités, car les promus sont conscients des enjeux politiques en rapport avec l'élection présidentielle à venir. « Les



Les fédéraux ont posé avec le secrétaire provincial pour la postérité.

fédéraux, qui sont au contact de la base du parti, doivent être prêts et outillés pour les échéances politiques à venir», a souligné le secrétaire du 3e arrondissement.

Avant d'ajouter : « Nous prions donc le camarade secrétaire provincial de bien vouloir transmettre les

remerciements des fédéraux à la haute hiérarchie du parti, pour la marque de confiance qu'elle leur a témoignée, afin de mener notre parti à la victoire dans la commune de Ntoum.»

Les mêmes sentiments de gratitude ont été repris par le "doyen" Ernest

Ndong Ekouaghe, parlant au nom des impétrants, qui a également eu ces mots: « Nous mesurons l'ampleur de la tâche qui nous est confiée présentement pour les échéances à venir. Face à cette situation, nous ne ménageons aucun effort pour mettre en éveil les structures de base de notre parti, afin de conquérir comme d'habitude des résultats positifs.»

Prodiguant de sages conseils aux promus, avant de remettre à chacun d'entre eux les statuts du parti, le secrétaire provincial a

appelé à la mobilisation de tous, à la fréquentation régulière entre militants, afin de mieux se connaître. « Vous devrez faire un travail d'équipe, pour mieux faire circuler l'information. Car, le parti vous regarde et vous jugera en fonction de votre travail sur le terrain. En un mot, vous avez l'obligation de résultats. Pour gagner 2016, le chef de l'Etat attend que les structures de base travaillent la main dans la main, dans le but de redynamiser le parti», a lancé M. Mengoua.

Rectificatif

UNE erreur s'est glissée dans notre parution du 19 octobre dernier dans l'article traitant des renouvellements des structures de base du PDG. En effet, nous avons involontairement écorché le nom de la secrétaire fédérale qui est bien Marie-Gabrielle Migolet et non Marie-Gabrielle Mignolet, comme nous l'avons écrit. Qu'elle veuille bien nous en excuser.